

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

10 décembre 2018

## CRÉATION DE L'AFB-ONCFS - (N° 1482)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° 20 (Rect)

présenté par

M. Brun, M. Aubert, Mme Anthoine, M. Bazin, Mme Bazin-Malgras, M. Cinieri, M. Cordier,  
M. Hetzel, M. Le Fur, Mme Louwagie, M. Masson, M. Quentin, M. Saddier et M. Verchère

-----

**ARTICLE ADDITIONNEL****APRÈS L'ARTICLE 10, insérer l'article suivant:**

Le Gouvernement remet au Parlement un rapport sur les ressources du nouvel établissement, un an après sa création.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les pertes des ressources consécutives à la réduction de la redevance nationale acquittée par les chasseurs seront compensées par la mobilisation du fonds de roulement de l'ONCSF et, assurément, cette opération ne pourra être reconduite deux années consécutives. Aussi, avant l'examen de la prochaine loi de finances, il conviendra d'avoir une connaissance précise des ressources à mobiliser pour financer la nouvelle structure.